

## Règlement du concours *Regard[e] la science !*

---

Avec l'objectif de faire connaître le CNRS au grand public, le service communication de la délégation Centre Limousin Poitou Charente du CNRS initie et organise le concours *Regard[e] la science !..*

Selon une récente étude, le grand public connaît bien le nom CNRS mais ignore ses activités. Ce concours a pour but de collecter, de distinguer des clichés photos émanant des laboratoires du CNRS Centre Limousin Poitou Charente. Ils seront valorisés par une exposition permettant d'informer le grand public sur les activités scientifiques et leurs spécificités. Derrière les grilles d'un campus ou les murs d'un bâtiment, s'exercent des activités scientifiques d'une richesse insoupçonnée dans tous les domaines de la connaissance : Terre et Univers, Biologie, Chimie, Ecologie et Environnement, Ingénierie, Mathématiques, Physique, Sciences Humaines et Sociales, Sciences informatiques à Orléans, Tours, Nançay, Poitiers et Limoges. L'exposition se vaudra représentative de cette diversité.

Les œuvres sélectionnées seront exposées en grand format sur bâche tendue et visibles sur la clôture du campus CNRS à Orléans lors de la fête de la science 2024 et bien au-delà.

Le concours est ouvert à partir du jeudi 28 mars 2024 et se clôturera le vendredi 31 mai 2024 à 12h.

### Qui peut participer ?

Le participant, la participante, peut être une personne ou un collectif. Il ou elle exerce une activité de recherche ou en appui à la recherche dans un laboratoire sous-tutelle ou co-tutelle CNRS (unité propre, unité mixte, groupement de recherche, unité d'appui, etc) sur la circonscription CNRS Centre Limousin Poitou Charente. Le participant doit pouvoir revendiquer un statut d'auteur de la ou des images soumises, conformément à l'article L 113-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le participant peut être :

- **Chercheur(e), ingénieur ou technicien,**
- **Enseignant-chercheur,**
- **Doctorant ou post-doctorant.**

Les images proposées, produites **entre 2020 et 2024**, pourront être **prises en laboratoire, sur le terrain ou issues d'imageur** (téléscope, microscope, ordinateur, IRM, scanner ...).

Le participant ou la participante peut soumettre trois images maximum pour l'ensemble du concours, *Regard[e] la science !* Plusieurs propositions peuvent provenir du même laboratoire si le participant ou la participante est différent ou différente.

L'ensemble des photos fera l'objet d'un dépôt sur CNRS Images, photothèque du CNRS, ceci dans le but de promouvoir les unités de recherche de la circonscription à l'échelle nationale.

### Images admissibles

Les technologies employées peuvent être de tout ordre : photographie en lumière naturelle ou utilisant divers rayonnements, instrument optique ou électronique, image de synthèse, modélisation, dessin, schéma, graphique, etc.

Les images peuvent être améliorées ou esthétisées mais ces manipulations ne doivent pas en altérer le sens. La colorisation et les traitements graphiques, avec des logiciels de type « Photoshop© », sont autorisés dans le but de clarifier ou de mettre en valeur le contenu de l'image mais ils ne doivent pas en dénaturer le contenu.

La taille minimale requise pour l'image est de **2500 pixels de côté (en 300 dpi) pour le plus petit côté. Cependant, dans l'optique d'une exposition des images gagnantes, une taille de 4000 pixels serait idéale.**

Format Paysage ou format portrait.

(NB : en dessous de 2500 pixels, la taille sera un critère de disqualification pour le jury).

La taille du fichier ne doit pas dépasser **10 mégaoctets (10 000 Ko)**.

L'image doit être en format **png** ou **jpg**.

### Un titre et un texte pour accompagner l'image

L'image proposée doit être accompagnée de deux textes :  
Un titre court et un texte qui doivent être renseignés dans le formulaire.

#### **Texte de présentation vulgarisé pour le grand public**

- Décrire ce que l'on voit à l'image (Entre 600 et 900 caractères, espaces compris)

### Acceptation de la soumission

La soumission ne sera définitive que lorsque le candidat aura renseigné tous les champs obligatoires du formulaire, lu et accepté le règlement du concours.

### Date limite pour déposer un dossier

La date limite pour l'envoi des dossiers du concours est le **vendredi 31 mai 2024 à 12h00**. La date figurant sur le formulaire d'envoi fait foi.

### Composition du jury

Les images seront sélectionnées par un jury de cinq personnes issues du milieu de la recherche et de la culture.

Le jury se réunira au mois de Juin 2024.

### Critères d'évaluation du jury

Le jury du concours *Regard[e] la science* effectuera une sélection de 20 images parmi toutes celles reçues et éligibles. Ces 20 images constituent la sélection qui sera mise en valeur.

#### **Critère premier**

Les qualités visuelles de l'image :

- esthétiques ;
- explicatives ;
- émotives.

#### **Critère secondaire**

Le sujet de recherche illustré par cette image :

- La capacité de l'image d'illustrer la recherche ;
- L'histoire de recherche à raconter à partir de l'image.

Les 20 images sélectionnées par le jury et toutes les autres images soumises seront déposées à CNRS Images, photothèque du CNRS.

### Prix et visibilité

Parmi les 20 images sélectionnées pour constituer la sélection, 3 images recevront un prix.

La sélection des **20 images** sera dévoilée en **juin ou juillet 2024** sur les médias sociaux et sur les médias de communication habituels du CNRS. **Les trois prix seront remis à l'automne 2024 lors d'un événement organisé par le CNRS.**

Les gagnants des trois prix, le Grand prix du jury, le Prix Coup de coeur du jury et le Prix du public, recevront chacun :

- Tirage photo des images présélectionnées et des images lauréates sur bêche.
- *Lot Casden*
- *Abonnement Carnets de Science*

Le prix du public sera decerné par les visiteurs de la Fête de la Science sur le campus CNRS à Orléans qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2024. Cette manifestation réunit près de 7000 visiteurs.

## Droits de publication, droits d'auteur et droits à l'image

Le participant doit être l'auteur de l'image et en posséder tous les droits, y compris l'autorisation de la ou des personnes y figurant, le cas échéant.

Les documents de droits à l'image peuvent être fournis par le Service Communication.

En s'inscrivant au concours, le participant dégage le [CNRS](#) de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

Le [CNRS](#) se réserve le droit de publier les images présélectionnées et les images lauréates du concours dans tous les médias et/ou formats, dans le but de faire la promotion du concours, des gagnants ou de la recherche.

Le [CNRS](#) s'engage à mentionner l'auteur à chaque reproduction de l'image retenue.

Le [CNRS](#) signera une cession de droit d'auteur avec chacun des 20 participants dont l'image fera partie de la sélection retenue.

## Données personnelles

Le CNRS, en sa qualité de responsable de traitement, informe les candidats que leurs données (état civil et vie professionnelle) feront l'objet d'un traitement visant à organiser le concours photo conformément aux dispositions légales.

Les données sont conservées pour une durée de 12 mois. Elles sont stockées sur un serveur en France et ne feront l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne. Elles sont accessibles par le service de la communication du CNRS Centre Limousin Poitou Charente. Vous disposez des droits d'accès, rectification, limitation, suppression et opposition sur motifs légitimes. Vous pouvez exercer vos droits en contactant la déléguée à la protection des données à l'adresse postale CNRS – Service Protection des Données Site Jean Zay – Bât Ariane 4 - 2 rue Jean Zay 54500 VANDOEUVRE LES NANCY ou par courriel [dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr)

## Mentions d'information Données Personnelles

Les informations recueillies vous concernant vont faire l'objet d'un traitement *par le service de la communication de la Délégation Centre Limousin Poitou Charente du CNRS.*

La Déléguée à la Protection des Données du CNRS peut être contactée pour toute question sur la protection des données personnelles.

Ses coordonnées sont les suivantes : *CNRS Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandoeuvre-lès-Nancy ; mail : [dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr).*

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour l'organisation du concours Regard[e] la science. La base légale du traitement est l'intérêt légitime poursuivi par le

responsable de traitement (cf. article 6.1.f du Règlement européen sur la protection des données).

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires des données le service de la Communication de la Délégation Centre Limousin Poitou Charente

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Vos données à caractère personnel seront conservées pour une durée de 12 mois après la fin de la remise des prix.

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données :

- le droit d'opposition : vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données et disposez du droit de retirer votre consentement

- le droit d'accès et de rectification de vos données

- le droit d'effacement - le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles

- le droit à la portabilité : communiquer vos données à la personne de votre choix.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au service de la Communication de la Délégation Centre Limousin Poitou Charente 3E avenue de la recherche scientifique CS 1006545071 ORLEANS Cedex 02 - [communication@dr8.cnrs.fr](mailto:communication@dr8.cnrs.fr)

Vous pouvez contacter également votre DPD à l'adresse suivante : DPD – 2 rue Jean Zay – 54519 – Vandoeuvre lès Nancy Cedex - [dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.

### Engagement du participant

En s'inscrivant au concours, le participant accepte de respecter le règlement officiel du Concours.

Toute décision des organisateurs à l'égard de tout aspect de ce concours, y compris l'admissibilité ou la disqualification des formulaires de participation, des commentaires ou des images sera finale et sans appel.

Lorsqu'un participant remplit le formulaire de candidature au concours, et s'il fait partie de la sélection, il doit consentir, pour les besoins de dissémination et de promotion de la recherche, à l'utilisation, à la modification, à la reproduction, à la publication, à la transmission et à la diffusion, par les organisateurs et/ou les partenaires du concours, de son nom, de sa photo et des renseignements sur le prix, et ce, à but non commercial et en rapport avec les missions de service public du [CNRS](#), dans le but de faire la promotion du concours, des finalistes, des grands gagnants ou de la recherche.

Le participant dégage le [CNRS](#) de toute responsabilité quant à tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant résulter, directement ou indirectement, de leur participation ou tentative de participation au concours.

### Modification ou suppression du concours

Le [CNRS](#) se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis à la modification du



regard[e]  
la science !

concours, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision, et sans que sa responsabilité puisse être recherchée à cet égard, à quelque titre que ce soit. Aucun dédommagement ni indemnité ne pourra lui être réclamé.